



## SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
Point 106 de l'ordre du jour : Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions ( <i>suite</i> ) . . . . .	287
Allocution de M. Gaston Thorn, président du Gouvernement et ministre des affaires étrangères et du commerce du Grand-Duché de Luxembourg . . . . .	287
Point 9 de l'ordre du jour : Débat général ( <i>suite</i> ) Discours de M. Sipraseuth (République démocratique populaire lao) . . . . .	291
Discours de M. Boutros (Liban) . . . . .	293
Allocution de M. Salem Robaye Ali, président du Conseil présidentiel de la République démocratique populaire du Yémen . . . . .	296
Point 9 de l'ordre du jour : Débat général ( <i>suite</i> ) Discours de M. Jabang (Gambie) . . . . .	299

*Président* : M. Lazar MOJSOV (Yougoslavie).

## POINT 106 DE L'ORDRE DU JOUR

**Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions (*suite*\*)**

1. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Les Membres se souviendront que, lors de la 1<sup>re</sup> séance plénière, le 20 septembre de cette année, j'ai annoncé que deux Membres étaient encore en retard dans le paiement de leur contribution financière aux Nations Unies, conformément aux termes de l'Article 19 de la Charte. Le Secrétaire général m'a fait savoir que le versement du montant approprié a été effectué depuis lors par le Kampuchea démocratique. La lettre du Secrétaire général à cet égard sera distribuée sous peu sous la cote A/32/224/Add.1.

*Allocution de M. Gaston Thorn, président du Gouvernement et ministre des affaires étrangères et du commerce du Grand-Duché de Luxembourg*

2. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : L'Assemblée entendra ce matin le Président du Gouvernement et Ministre des affaires étrangères et du commerce du Luxembourg, et ancien Président de l'Assemblée générale. J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Gaston Thorn, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

\* Reprise des débats de la 1<sup>re</sup> séance.

3. **M. THORN** (Luxembourg) : Monsieur le Président, mes premiers propos s'adressent tout naturellement à vous, et ce sont bien sûr de vives félicitations que je vous exprime à l'occasion de votre élection à la présidence de cette trente-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

4. Les excellentes relations bilatérales que mon pays entretient avec la Yougoslavie m'ont déjà permis de prendre, je dirai même à de multiples occasions, la mesure de vos talents et de la conviction que vous apportez à l'exaltante tâche du rapprochement des peuples. Votre présidence souligne d'autre part à nouveau le côté éminent joué par votre pays dans les affaires mondiales au moment même où se réunit à Belgrade la Conférence sur les suites de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Je vous souhaite, Monsieur le Président, la persévérance et la patience dont, je ne le sais que trop bien pour l'avoir vécu moi-même, vous aurez parfois besoin dans les mois à venir.

5. J'adresserai ensuite des remerciements très sincères au Président sortant, M. Hamilton Shirley Amerasinghe. Alors que tant d'autres, dont moi-même, n'avons fait que de brèves accessions à cette présidence, il est, lui, toujours là, Président, pour ainsi dire, par vocation, puisque après avoir brillamment dirigé les débats de la trente et unième Assemblée générale, il a assuré et assure toujours avec une compétence admirable la présidence de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer.

6. Enfin, il me tient à coeur de renouveler, cette année encore, au Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, l'expression de la confiance sans borne et de l'appui que le Gouvernement luxembourgeois lui apporte dans ses efforts inlassables en vue d'éliminer les points de tension et de conflit qui constituent autant de menaces pour la paix et la sécurité internationales. Je me réjouis tout particulièrement de constater qu'au fil de son mandat — de ses mandats, dirais-je —, le nombre de ceux qui viennent à partager des vues qu'il n'a cessé d'exprimer avec courage augmente et, toujours, avec lucidité, sur la coopération purement intergouvernementale et, par ailleurs, sur l'impérieuse nécessité de travailler ensemble dans le cadre d'organisations comme les Nations Unies. Je lui souhaite de tout coeur de pouvoir continuer à recueillir les fruits de son patient labeur pour le bien de l'humanité.

7. Cette année encore, notre organisation a fait un pas important vers cette situation que nous qualifions tous, je pense, d'idéale, que sera son universalité absolue. Djibouti et le Viet Nam siègent dorénavant parmi nous. Mon pays s'en réjouit sincèrement et offre aux nouveaux Membres une collaboration franche dans la recherche de notre but commun : la paix et la bonne entente entre tous nos peuples.

8. Au moment où, comme chaque année, nous nous efforçons de dresser un bilan de la situation mondiale, j'avais, jusqu'au dernier moment, gardé l'espoir de pouvoir, cette année, y mettre une note un peu plus optimiste. Hélas, je crains qu'une fois encore notre attente et nos aspirations n'aient été bien déçues. Et pourtant, le besoin, l'urgent besoin de procéder aux compromis, aux arbitrages indispensables, devient de plus en plus pressant. D'ailleurs, des possibilités réelles de solution, heureusement, se dessinent pour presque toutes les situations dangereuses. Les espoirs restent donc permis, même si, par ailleurs, les aboutissements heureux se font attendre. Malgré la multiplication des contacts internationaux, la tension internationale subsiste au Moyen-Orient et en Afrique australe et, ce qui me semble pire, d'autres conflits ont surgi, tant en Afrique que dans d'autres régions du globe.

9. A analyser de près les causes de ces tensions, on est d'ailleurs frappé, d'une part, de voir à quel point certaines sont anciennes, à quel point, pour d'autres, elles sont étrangères à nos problèmes d'aujourd'hui, et, d'autre part, de voir quel chemin a déjà été parcouru vers une solution, de sorte que je me prends à me demander pourquoi, maintenant, subitement, souvent, il y a ces regains de tension dans un point donné du globe, ces déflagrations de violence et de haine. A qui tout cela peut-il profiter ? Rarement, en tout cas — et nous devons le constater —, à ceux qui s'entre-déchirent dans les batailles et les embuscades qui, loin de déterminer un vainqueur, ne laissent le plus souvent des deux côtés que des victimes.

10. Si, à ces menaces directes contre la paix mondiale, on ajoute les carences des gouvernements à faire face aux problèmes du développement économique et les entraves toujours nombreuses aux droits de l'homme, j'en viens à me demander quand, enfin, notre monde voudra bien tirer les enseignements d'un passé fort peu glorieux.

11. N'est-il pas décourageant de constater qu'aujourd'hui encore — aujourd'hui plus que jamais peut-être —, un quart de siècle après l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ces droits mêmes sont violés journellement dans de nombreux pays ? Les dossiers établis dans le cadre de l' "Année des prisonniers de conscience" d'Amnesty International, les témoignages des réfugiés et des exilés politiques, les rapports de nos ambassadeurs, de nos journalistes, nous dépeignent une situation où l'horreur souvent n'a d'égale que la détresse d'hommes détruits physiquement et moralement pour avoir tout simplement osé penser — et, quitte à faire un pléonasme —, penser librement.

12. Il est temps que notre organisation traite sérieusement de ce problème, non tant sur le plan de la codification des droits que sur celui de leur observation effective. Ce n'est pas là s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres Etats : le respect des droits de l'homme n'est pas une affaire réservée; il fait partie du patrimoine commun et inaliénable de l'humanité. Il doit de loin dépasser les idéologies et les solidarités de groupes, car ce qui est en cause ici, c'est ce qui est ou devrait être la finalité de toute action politique, à savoir l'homme lui-même, dans sa dignité et dans sa liberté — et celles-là, je le répète, sont inaliénables, que l'homme vive à l'Est, en Ouganda, au Viet Nam, au Chili ou chez nous.

13. Alors que se poursuit, que même s'intensifie la lutte idéologique, que les critiques à l'égard de tel ou tel gouvernement ou régime deviennent de plus en plus intransigeantes, que se répètent les procès d'intention plus ou moins justifiés contre tout ce qui peut avoir un relent d'impérialisme, comment ne pas voir que ce sont là des ingérences autrement caractérisées que celle qui consiste à demander à notre organisation qu'elle s'occupe un peu plus et un peu mieux d'assurer à chaque homme un maximum de droits et un maximum de libertés. Les droits de l'homme, je le répète, ne sont pas pour moi, pour nous, un moyen parmi d'autres de faire de la politique ni de faire aboutir une certaine politique. Mais la réalisation pleine et entière des droits et libertés de l'homme, leur épanouissement pour tous, sans restriction, sont pour nous une fin en soi et, peut-être, la plus élevée qu'il soit donné à un responsable politique de poursuivre. Mon pays, pour cela, est disposé à soutenir toute initiative réaliste et constructive visant à renforcer le rôle de l'ONU en ce domaine.

14. Si j'ai parlé de déceptions, mais aussi d'espoirs, cela est vrai, entre autres, pour la question du Moyen-Orient. L'état de non-belligérance qui règne actuellement dans cette région est loin de nous satisfaire; et voilà pourquoi, moi aussi, je m'efforce de lancer un appel que je veux pressant aux parties en cause, non seulement pour qu'elles reprennent les négociations de paix, mais encore pour qu'elles saisissent la main tendue de cette grande nation amie qu'est l'Amérique du Nord qui, son président en tête, ne recule devant aucun effort pour amener au Moyen-Orient une paix juste, durable et profitable pour tous. Les solutions que préconisent inlassablement le président Carter et le Secrétaire d'Etat, M. Vance, sont honnêtes, équitables et dignes d'être retenues. Elles sont par ailleurs conformes, pour l'essentiel, aux résolutions mêmes de notre organisation. J'invite donc, pour ma part, toutes les parties intéressées à reprendre le dialogue, et à le reprendre sans préalable aucun — et si je dis "toutes les parties intéressées", cela implique naturellement ce que je disais déjà il y a des années à cette tribune : le peuple palestinien. Au moment où de difficiles négociations sont en cours, je m'impose volontiers une grande réserve et je n'exposerai donc pas en public des idées plus ou moins détaillées à ce sujet, mais je tiens à souligner qu'il est tout aussi illusoire de vouloir nier l'existence, le droit à un territoire avec des frontières garanties et le droit au développement paisible à Israël que de vouloir nier ces droits au peuple palestinien. En revanche, la conquête de territoire, sous prétexte que cela renforce la sécurité d'un peuple, ne permettra jamais une paix sûre mais perpétuera, au contraire, la guerre et les conflits sanglants.

15. Et puis, que de temps perdu à lancer d'illusives exclusives, à mener de stériles combats à coups de résolutions et de condamnations ! Nous ne pouvons indéfiniment, dans cette enceinte, attendre que le dernier des intransigeants ait surmonté le dernier de ses préjugés. Il faut, d'autre part, que cette assemblée prenne conscience qu'elle n'est pas là pour servir indéfiniment à refaire la décompte des partisans des uns et des autres, mais bien pour trouver une solution qui soit acceptable, et acceptable avant tout pour toutes les parties concernées. C'est le seul moyen, surtout pour les petites et moyennes puissances, qui forment l'immense majorité des Nations Unies, de démontrer qu'elles sont autre chose que des pions dans un jeu dont elles ne connaîtraient ni les règles ni l'issue, qu'elles

ont au contraire une contribution réelle à apporter à une paix, à une sécurité qui sont aussi les leurs, qui sont aussi les nôtres.

16. J'en viens maintenant à un autre chapitre douloureux dans l'histoire de notre organisation : je veux parler des problèmes extrêmement complexes de l'Afrique australe.

17. Incidents de frontières, heurts sanglants et répressions impitoyables continuent à dominer la scène de cette région. Les espoirs que nous avons mis dans un règlement pacifique au Zimbabwe, devant amener un régime majoritaire accordant enfin aux populations autochtones leur libération d'un régime minoritaire raciste, ne se sont pas encore réalisés, hélas ! Malgré une opinion publique mondiale qui se fait toujours plus insistante et malgré une opposition et une lutte armée interne toujours plus intenses, le gouvernement minoritaire et illégal de Ian Smith a réussi à maintenir sur la grande majorité de la population le joug absolument insupportable d'un colonialisme ignorant les droits les plus élémentaires.

18. Rejetant la négociation qui aurait pu conduire à une transition sans violence vers un régime majoritaire, le régime de Ian Smith s'accroche à des chimères, et son entêtement, sa persévérance dans la voie de la confrontation ne serviraient personne. Seule une solution négociée peut éviter à ce pays les pires sacrifices et la ruine économique.

19. Je me plais dans ce contexte à rendre hommage aux efforts déployés par le Royaume-Uni et les Etats-Unis en vue d'une telle solution, avec le concours des Nations Unies, et j'adresse un appel à tous les pays africains et aux mouvements de libération du Zimbabwe, afin qu'ils apportent leur concours à cet effort, sans exclusive aucune, et d'une façon qui permette au peuple concerné de s'exprimer librement.

20. En Afrique du Sud, la politique d'*apartheid* et celle des bantoustans continuent à faire des victimes. Ces formes de racisme occupent notre organisation depuis bien trop longtemps sans qu'on puisse déceler pour autant une amélioration du sort des populations opprimées. Cette triste situation perdure malgré les innombrables résolutions, les longues conférences et les multiples déclarations qui expriment une révolte bien compréhensible contre un régime qui, sournoisement, et jusqu'à aujourd'hui, impunément, continue à humilier et à exploiter sans pitié des êtres humains. Si nous voulons faire cesser cette situation intolérable, il ne suffit pas de paroles, il faut des actes de la part de nos gouvernements et il faut un engagement à fond de tous nos pays. Ce n'est qu'à ce prix, et aussi au prix de certains sacrifices, reconnaissons-le, que nous réussirons à faire prévaloir, dans cette partie du monde aussi, la justice, l'équité et la paix.

21. Les pays réunis au sein de la Communauté européenne s'y sont solennellement engagés et mon collègue, M. Henri Simonet, exerçant actuellement la présidence de la Communauté, a fait part à l'Assemblée [7<sup>e</sup> séance] des initiatives que notre communauté a prises et de celles qu'elle envisage encore de prendre. Le code de conduite adopté à l'intention des sociétés contrôlant des entreprises en Afrique du Sud [voir A/32/267] est un premier pas visant à améliorer les conditions des travailleurs de couleur. D'autres mesures qui

sont à l'étude rendront encore plus manifestes, je le pense, notre intention et notre détermination de ne pas tolérer passivement la perdurance de la situation actuelle en Afrique du Sud.

22. C'est à Lagos, il y a quelques semaines, que nous avons pu annoncer ces initiatives, et je voudrais féliciter les organisateurs de la Conférence mondiale pour l'action contre l'*apartheid*. Rarement, me semble-t-il, une réunion ayant à traiter de sujets aussi explosifs se sera cependant déroulée avec autant de dignité.

23. Avant de quitter l'examen des problèmes de l'Afrique australe, je voudrais rendre un hommage sans réserve aux cinq pays qui, à force de persévérance et de persuasion, ont si largement contribué à hâter, à promouvoir l'évolution de la Namibie vers l'indépendance. Cette initiative mérite notre appui à tous, car plus vite certaines hésitations qu'on pourrait qualifier de formelles seront surmontées, plus vite les Namibiens pourront décider eux-mêmes de leur avenir. Là encore, les obstacles de dernière heure ne doivent pas être de nature à nous décourager.

24. Malheureusement, l'Afrique australe n'est plus aujourd'hui, sur le continent africain, notre seule préoccupation. Les conflits de frontières qui se multiplient entre Africains mêmes sont devenus maintenant vraiment tragiques. Je n'ai pas besoin de rappeler ici mes sentiments pour les peuples de ce jeune continent, ni mon engagement personnel pour leurs aspirations légitimes. C'est pourquoi je les conjure d'oublier ces luttes fratricides, que ce soit au Zaïre, en Afrique de l'Ouest ou dans la Corne de l'Afrique, où les guerres de frontières sont, semble-t-il, aussi interminables que vaines. Elles ne règlent aucun des véritables problèmes. Bien au contraire, elles provoquent autant de frustrations et attisent un esprit de revanche qui, à son tour, engendrera de nouvelles luttes meurtrières. A qui, je me le demande à nouveau, tout cela peut-il profiter ?

25. Il a fallu à notre vieille Europe 10 siècles de conflits sanglants — nous nous en souvenons tous — et de lourds sacrifices pour parvenir enfin à connaître la vanité de pareilles entreprises, et au prix de quels lourds sacrifices ! C'est peut-être forts de cette découverte, tardive dira-t-on, que nos pays, à peine rassurés quant à leurs frontières, s'empressent de les abolir pour le plus grand bénéfice de leurs citoyens. Que de choses n'avons-nous pas, nous aussi, à apprendre de nos voisins, que d'apports en expérience, en coopération, pouvons-nous leur faire au lieu de dissiper nos énergies en querelles stériles !

26. L'évolution, ou ne devrions-nous pas plutôt dire la stagnation à Chypre, ne saurait que nous préoccuper. Alors qu'au début de cette année tous les espoirs restaient permis grâce notamment aux efforts de notre organisation, les conversations constructives entre les deux communautés font défaut depuis plusieurs mois maintenant.

27. On pourra dire — et certains s'efforcent de le dire — qu'il y a à cela des raisons majeures. Honnêtement, je ne peux accepter ce raisonnement, car, dès qu'on les cherche, on trouve toujours des raisons majeures pour ne pas agir. Entre-temps, les situations pourrissent et les solutions deviennent de plus en plus difficiles à trouver. Je persiste donc personnellement à croire que la crise chypriote et

l'avenir de cet Etat souverain, Membre à part entière de notre organisation, devront se régler rapidement et plutôt sur le terrain, et être résolus par les Chypriotes des deux communautés, sous l'égide du Secrétaire général des Nations Unies, M. Kurt Waldheim. Après la disparition inopinée de l'archevêque Makarios, il appartient à ses successeurs comme aux dirigeants de la communauté turque de Chypre de reprendre leurs négociations au plus tôt, et de trouver une solution. Personne n'a rien à gagner à un débat acrimonieux dans cette enceinte-ci, ni d'ailleurs dans aucune enceinte élargie qu'on pourrait imaginer à cet effet. Ne doit-on pas plutôt, de part et d'autre, aider la nouvelle génération des Chypriotes — puisqu'on en est déjà à la deuxième — à enterrer enfin la haine et les erreurs de ses pères, à bâtir une patrie où tous, dans les deux communautés, pourront se sentir Chypriotes et fiers de l'être ? Notre organisation se doit d'y prêter tout son concours, tant sur le plan du maintien de la paix que sur le plan de l'aide humanitaire.

28. Je voudrais maintenant aborder un chapitre dont je ne saurais souligner assez l'importance et les dangers pour l'humanité tout entière. Je veux parler de cette course effrénée aux armements qui, loin de se calmer, a repris de plus belle.

29. L'année passée, j'avais, à cette tribune, stigmatisé les disproportions qu'il y avait entre les budgets militaires — 300 milliards de dollars — et les sommes consacrées au développement de 1 milliard 200 millions d'hommes vivant dans une pauvreté indigne de la condition humaine<sup>1</sup>.

30. Que faut-il constater aujourd'hui ? Eh bien, aujourd'hui, on parle de 350 milliards pour les dépenses militaires, alors que le nombre de ceux qui souffrent de la famine, de la malnutrition et de l'analphabétisme ne cesse d'augmenter d'année en année ! Les pays développés dépensent 20 fois plus pour les programmes militaires qu'ils ne consacrent à l'aide au développement. Mais, je dois l'ajouter, les pays en voie de développement ont été pris eux aussi dans les rouages de cette frénésie dangereuse, de cette fièvre, car leurs importations d'armes toujours plus perfectionnées dépassent aujourd'hui 6 milliards de dollars.

31. Confrontés avec ces chiffres, qui d'ailleurs ne reflètent guère le potentiel destructeur emmagasiné et cette affreuse somme de misère dont souffre depuis trop longtemps une majorité de la population de notre globe, le temps n'est-il pas enfin venu de passer des vaines paroles aux actes concrets ?

32. Au printemps de l'année prochaine, une session extraordinaire de l'ONU sera consacrée au problème brûlant du désarmement. C'est un pas très important, je n'ose pas dire, je n'ose pas croire vers une solution définitive de cette question, mais au moins vers une atténuation possible de cette menace. Nous saluons, bien sûr, cette initiative car elle permettra de situer le problème et de soumettre au jugement de l'opinion publique toutes les implications dont l'influence sur l'évolution et le développement de l'humanité entière est capitale.

<sup>1</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, trente et unième session, Séances plénières, 1<sup>re</sup> séance, par. 7.*

33. C'est avec angoisse que nous nous posons la question, sans doute justifiée, de savoir si notre organisation — mais surtout tous les Membres qui en portent la responsabilité — sera en mesure de relever le défi qui lui est lancé. Les résolutions adoptées par cette session extraordinaire ne devront pas rester lettre morte, sinon les Nations Unies risquent, ici plus qu'ailleurs, de se voir forclorre de leur rôle de garant de la paix.

34. D'aucuns lancent dès aujourd'hui, et avant même de connaître l'issue de la session extraordinaire consacrée au désarmement, un appel en vue de la réunion d'une conférence mondiale devant traiter du même sujet. Je m'interroge : leur confiance en cette première initiative, pas encore commencée, serait-elle à ce point limitée ? Ou alors ne sont-ils pas prêts à prendre, dès 1978, les engagements nécessaires à la réussite de cette tâche urgente par excellence ? Sans vouloir écarter *a priori* une telle conférence, et à la condition que les Etats nucléaires y participent — je le répète —, le renvoi d'une solution à plus tard équivaut, à mes yeux, presque à un refus de cesser la course aux armements et à un aveu à peine voilé que l'amélioration de la condition de millions d'hommes n'est pas la préoccupation première ou immédiate de certains gouvernements.

35. Session extraordinaire des Nations Unies ou conférence mondiale, la terminologie, d'ailleurs, n'est pour rien ou ne sera pour rien dans la réussite de l'entreprise, et le succès dépendra non des discours mais de la disponibilité à prendre des engagements fermes et à les faire suivre par des actes concrets.

36. J'ai déjà attiré l'attention de cette trente-deuxième session de l'Assemblée générale sur les écarts sans commune mesure qui caractérisent dépenses militaires et dépenses pour le développement de nos frères vivant dans un dénuement presque total.

37. Les pauvres, les mal nourris, les mal logés, les mal éduqués nous lancent cet appel afin de libérer des ressources consacrées aujourd'hui à la destruction et de les consacrer enfin à l'oeuvre éminemment noble visant à les faire participer aux richesses de ce monde, afin que les mots "droits de l'homme", au sens le plus large, ne restent pas à l'avenir vides de signification pour eux.

38. Que dire de la situation économique mondiale, des progrès faits vers ce prétendu nouvel ordre économique international qui doit en fin de compte — ou qui devrait en fin de compte — permettre à toutes les nations et à tous les hommes de participer de manière plus équitable aux intérêts et aux structures économiques ?

39. L'image, l'image sombre dans ce domaine reste la situation économique mondiale. Si l'inflation et le chômage n'ont pas augmenté — et encore ! —, ils restent inquiétants et continuent à menacer lourdement tout progrès et toute croissance économique. Or, l'absence de croissance économique, nous le savons tous aujourd'hui, ne favorisera point, dans la mesure souhaitable, l'effort nécessaire, indispensable même, à l'aide au développement.

40. Certes, les résultats de la Conférence de Paris sur la coopération économique internationale qu'on a appelée dialogue Nord-Sud sont restés bien en deçà des espoirs et

des attentes des pays en voie de développement. Sans le nier, sans songer à le nier le moins du monde, je dois pourtant insister sur le fait que tel a été le cas aussi pour les espoirs des nations dites développées.

41. Malgré ces déceptions, que je dirai presque inévitables, continuons notre dialogue, précisons les résultats tangibles acquis et cherchons inlassablement, continuellement, des compromis et des solutions pour ceux des problèmes qui sont restés ouverts, afin de réduire cet écart dangereux pour la paix mondiale, qui subsiste dans le partage inégal des richesses entre nos pays. La septième session extraordinaire, la quatrième session de la CNUCED à Nairobi et la Conférence de Paris nous ont montré la voie à suivre.

42. De grâce, laissons la confrontation et la rhétorique passionnée mais stérile et continuons la discussion réaliste entre gens raisonnables. L'enjeu est tel qu'il en vaut la patience, et le résultat final en dépendra. Je sais : l'absence de résultats lors de la reprise de la trente et unième session<sup>2</sup> n'incite pas à l'optimisme. Mais n'était-ce pas, au fond, trop attendre d'une très courte session que d'escompter des résultats spectaculaires ? Je reste, en tout cas, pour ma part, optimiste, car si échec il y a eu, c'était, avant tout, à mes yeux, l'échec des slogans faciles, des solutions du tout ou rien qui sont introuvables, et qui ne mènent nulle part. Nous sommes engagés — il faut s'en rendre compte — dans un dialogue qui doit être un dialogue permanent, qui connaîtra certaines euphories peut-être, mais certainement aussi les lenteurs, voire les crises propres à toute grande entreprise humaine. Imaginez : plus de 150 Etats souverains, divers par leur histoire, par leur culture, par leur niveau de développement, même par leurs intérêts, doivent ensemble, ou veulent ensemble, changer la face du monde pour y assurer à chacun la prospérité, la liberté et la dignité. Nous n'y parviendrons pas en 24 heures, nous n'y parviendrons pas en un an. Nous n'y arriverons jamais si nous ne faisons que nous matraquer à coups de résolutions verbeuses. Nous réussirons peut-être si nous permettons à l'immense travail de réflexion, d'étude, de recherche, entrepris patiemment par les gouvernements dans les enceintes internationales, au sein de cette organisation même, de mûrir, de rapprocher péniblement les points de vue, d'entraîner l'adhésion à des programmes réalistes et réalisables, de mobiliser toutes les énergies — toutes les énergies — afin de hâter l'avènement, enfin, de ce nouvel ordre économique auquel nous aspirons tous et qui, à mon avis, ne peut sortir spontanément d'une conférence mondiale, mais d'une suite de conférences spécialisées, préparées, voire facilitées, par des négociations entre groupes régionaux.

43. Mes propos n'ont pu être d'un optimisme délirant. Ne croyez cependant pas que mes constatations, tant sur la persistance de menaces graves pour la paix dans les différentes régions du monde, que sur les déficiences dans l'évolution de la situation économique, soient le moins du monde des reproches adressés à notre organisation. Je le sais depuis trop longtemps, cette organisation n'est que le fidèle reflet de la bonne, mais aussi de la mauvaise volonté de tous ses membres, de leur disponibilité à se conformer à sa Charte, à ses conventions, à ses résolutions.

44. J'ai tout simplement voulu exprimer à cette tribune les craintes d'une petite nation qui, au cours de son histoire, a vécu vraiment toute la gamme des fléaux dont nous avons à nous occuper et qui a placé résolument tous ses espoirs et toute sa foi dans l'entente entre les nations qui se disent unies. Dès lors, chaque succès est salué par nous avec enthousiasme; mais le temps me semble nous manquer de nous y attarder, car tant de problèmes et de crises subsistent qui demandent toute notre attention et tous nos efforts !

45. Pendant longtemps encore nous devons vivre avec les échecs et les succès; mais, j'en suis convaincu, à travers eux, nous apprendrons à faire usage toujours davantage des immenses possibilités que nous offre cette organisation, née un jour où le monde, sidéré peut-être par les abîmes de la folie humaine, a voulu assurer à l'humanité des lendemains meilleurs.

46. Plus de 30 ans après ce grand élan humanitaire, il nous est demandé, encore et toujours, de relever le défi. Notre charte nous donne les préceptes essentiels et il nous appartient à nous de nous adapter aux exigences nouvelles que demande l'évolution de notre monde.

47. C'est une tâche exaltante que de pouvoir, pour chacun d'entre nous, contribuer à la paix mondiale et au bien-être matériel et intellectuel de tous les hommes. Faillir à ce devoir nous vaudrait la pire des condamnations : elle nous vaudrait celle de nos propres enfants.

48. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président du Gouvernement, ministre des affaires étrangères et du Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et ancien Président de l'Assemblée générale, pour l'importante déclaration qu'il vient de prononcer.

## POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

### Débat général (*suite*)

49. M. SIPRASEUTH (République démocratique populaire lao)<sup>3</sup> : Au nom de la République démocratique populaire lao, je suis heureux d'adresser mes chaleureuses salutations à tous les représentants ici présents.

50. Je tiens à féliciter M. Lazar Mojsov, secrétaire fédéral adjoint des affaires étrangères de la République fédérative socialiste de Yougoslavie, de son élection unanime à la Présidence de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies. Je suis convaincu que, par nos efforts conjugués, les travaux de cette session de l'Assemblée générale aboutiront à de bons résultats.

51. Je saisis cette occasion pour féliciter M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui s'est vu accorder un second mandat par la précédente session de l'Assemblée. J'aurai grand plaisir à apporter notre soutien et notre collaboration pour la bonne marche de notre organisation internationale.

<sup>3</sup> L'orateur s'est exprimé en lao. La version française de sa déclaration a été communiquée par la délégation.

52. Je tiens particulièrement à adresser nos salutations et nos félicitations sincères à la République socialiste du Viet Nam, pays doté de fortes traditions de lutte contre l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme, pour la paix, l'indépendance nationale, l'amitié et la coopération internationale, qui vient de recouvrer son droit légitime au sein de l'Organisation des Nations Unies. L'admission de la République socialiste du Viet Nam à l'Organisation des Nations Unies constitue une victoire du peuple vietnamien, des peuples du monde et de l'Organisation des Nations Unies.

53. Je tiens à saluer également l'admission de la République de Djibouti à notre organisation internationale.

54. En une année, de profonds changements sont intervenus dans la situation internationale. Grâce à la victoire de la grande révolution socialiste d'octobre, dont le soixantième anniversaire se célébrera bientôt, le socialisme, qui a connu le jour dans un seul pays et s'est transformé en système mondial après la seconde guerre mondiale, s'est élargi et s'est sans cesse consolidé dans tous les domaines. Après la cinquième Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue à Colombo en 1976, ces pays ont renforcé leur solidarité dans la lutte contre l'impérialisme, pour l'établissement d'un nouvel ordre économique international. Les mouvements de libération nationale en Asie, en Afrique et en Amérique latine, fortement encouragés par les victoires de la lutte de salut national des peuples du Viet Nam, du Kampuchea démocratique et de la République populaire lao contre les impérialistes agresseurs, s'amplifient encore davantage, se développent vigoureusement et remportent de nouvelles victoires. Dans les pays capitalistes, le mouvement de lutte de la classe ouvrière et des travailleurs pour les libertés démocratiques et pour une vie meilleure gagne chaque jour en ampleur. Devant cette situation, les impérialistes ont réagi par des activités pernicieuses multiformes et ont recouru à une propagande fallacieuse, à la division, à la politique d'évolution pacifique, aux manoeuvres d'intimidation, d'intervention et d'agression visant à contrer la révolution et à entraver le progrès. Mais ils ne pourront en aucune manière arrêter le courant de l'histoire. Le rapport des forces dans le monde continue à changer en faveur des forces de paix, d'indépendance nationale, de démocratie et de progrès social.

55. Je suis heureux de constater que, au cours de l'année écoulée, la République démocratique populaire lao, s'appuyant sur ses propres forces et bénéficiant du soutien et de l'aide de l'Organisation des Nations Unies et des pays amis dans le monde, a déployé d'infatigables efforts pour la défense et l'édification nationales.

56. Nous réalisons bien que l'oeuvre d'édification du nouveau régime est une des plus complexes et difficiles et nécessite beaucoup de temps. De plus, nous devons constamment faire face aux manoeuvres de sape des ennemis du nouveau régime. Malgré cela, en développant le droit de souveraineté du peuple lao et en renforçant son attachement au nouveau régime, nous avons pu arracher d'importants succès dans le maintien de la sécurité et de l'ordre dans tout le pays, dans le pansement des blessures de guerre, la liquidation des séquelles laissées par l'ancien régime, ainsi que dans la restauration de l'économie, le

développement de la culture et l'amélioration de la vie du peuple, apportant ainsi une part active à l'oeuvre de défense de la paix, de renforcement de l'amitié et de la coopération internationale. Ce sont là autant de preuves de notre attachement à la paix, à l'indépendance, à l'amitié, à la coopération internationale et au bien-être.

57. Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer mes profonds remerciements à l'Organisation des Nations Unies, à la République socialiste du Viet Nam, au Kampuchea démocratique, à l'Union des Républiques socialistes soviétiques, à la République populaire de Chine, aux autres pays socialistes, aux pays non alignés, aux pays amis, ainsi qu'aux organisations internationales et aux peuples épris de paix et de justice dans le monde, y compris le peuple américain progressiste qui, par leur aide et leur soutien à la République démocratique populaire lao, ont contribué à la victoire du peuple lao.

58. Depuis sa fondation, il y a deux années, la République démocratique populaire lao a activement pratiqué une politique de paix, d'indépendance, d'amitié et de non-alignement. Du haut de cette tribune, encore une fois, je voudrais réaffirmer notre position. La République démocratique populaire lao continue à renforcer les relations spéciales de bon voisinage avec la République socialiste du Viet Nam et avec le Kampuchea démocratique sur la base des traditions d'amitié de longue date, du respect mutuel de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, dans l'esprit de coopération fraternelle et de l'avantage réciproque.

59. Nous sommes convaincus que la République socialiste du Viet Nam apportera sa contribution active aux travaux de l'Organisation des Nations Unies pour la réalisation de ses objectifs.

60. Nous sommes persuadés que la communauté internationale apportera son aide et son soutien sous toutes les formes à la reconstruction du Viet Nam qui a tant souffert, pendant des décennies, de la guerre d'agression dévastatrice.

61. A ce sujet, nous pensons que les Etats-Unis ne se déroberont pas à leurs engagements de contribuer au pansement des blessures de guerre et à la reconstruction du Viet Nam d'après guerre.

62. Nous nous engageons à renforcer davantage la solidarité et l'amitié avec l'Union des Républiques socialistes soviétiques, avec la République populaire de Chine et avec les autres pays socialistes tout en intensifiant l'entraide et la coopération mutuellement avantageuses.

63. Nous continuons à renforcer la solidarité avec les pays non alignés dans la défense de l'indépendance nationale, du droit de souveraineté des richesses naturelles de chaque pays et pour un nouvel ordre économique international.

64. Nous sommes pour le renforcement de la paix et le développement des relations entre les pays à régimes politiques différents, sur la base du strict respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de l'égalité, de l'avantage réciproque et pour la coopération internationale fructueuse.

65. En tant que pays du Sud-Est asiatique, nous nous en tenons à la politique consistant à développer les relations d'amitié et la coopération multiforme avec les pays de cette région sur la base du respect mutuel de l'indépendance, de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'égalité et de l'avantage mutuel, et à ne permettre à aucun pays étranger d'utiliser son territoire comme base d'agression et d'intervention directe ou indirecte contre un autre pays. Nous sommes contre la présence des bases et des troupes d'agression impérialistes dans cette partie du monde. En même temps, nous soutenons énergiquement la lutte pour l'indépendance nationale, la paix, la démocratie et la neutralité véritable des pays de cette région.

66. La République démocratique populaire lao a toujours souhaité avoir des relations de bon voisinage avec le Royaume de Thaïlande sur la base des cinq principes de coexistence pacifique. Mais il est à regretter que les dirigeants thaïlandais pratiquent une politique inamicale à l'encontre de la République démocratique populaire lao. Malgré cela, le Gouvernement de la République démocratique populaire lao n'épargnera aucun effort en vue d'améliorer les relations lao-thaïlandaises dans l'intérêt légitime des peuples des deux pays et celui de la paix dans cette région du monde.

67. La République démocratique populaire lao est désireuse d'établir de bonnes relations avec les Etats-Unis d'Amérique sur la base du respect mutuel de l'indépendance et de la souveraineté, de la non-ingérence dans les affaires intérieures, de l'égalité et de l'intérêt mutuel. Les Etats-Unis doivent cesser toutes les activités hostiles à la République démocratique populaire lao; ils ne devront pas se dérober à leur contribution au pansement des blessures de guerre et à la reconstruction de l'économie nationale du Laos d'après guerre.

68. Nous sommes pour le retrait total et rapide de la Corée du Sud des troupes étrangères et soutenons énergiquement la position de la République populaire démocratique de Corée visant à la réunification pacifique et indépendante de la patrie coréenne.

69. Nous soutenons pleinement la juste lutte des peuples arabes et de Palestine pour le recouvrement des territoires arabes illégalement occupés par Israël, et pour les droits nationaux fondamentaux du peuple palestinien, y compris son droit à la création d'un Etat palestinien. L'Organisation de libération de la Palestine, qui est le seul représentant authentique du peuple palestinien, doit participer sur un pied d'égalité et de plein droit à toutes les négociations en vue du règlement des problèmes de la paix au Moyen-Orient.

70. Nous soutenons les peuples d'Afrique du Sud, du Zimbabwe et de la Namibie dans leur lutte contre le racisme et l'*apartheid*, contre l'ingérence et l'agression de l'impérialisme, pour l'indépendance nationale, contre l'oppression et l'exploitation, pour la démocratie et le progrès social, et condamnons fermement tous les actes sanglants et sauvages perpétrés par les régimes racistes d'Afrique du Sud et de Rhodésie, et les ingérences et les agressions de l'impérialisme.

71. Nous soutenons les peuples du Mozambique et de l'Angola dans leur lutte pour défendre l'indépendance

nationale contre l'ingérence et l'agression de l'impérialisme et de ses valets réactionnaires.

72. Nous soutenons la lutte du peuple cubain contre la pression et le blocus économiques exercés par les Etats-Unis à son encontre.

73. Nous dénonçons la junte fasciste de Pinochet qui se livre à une répression sanglante contre le peuple du Chili et soutenons énergiquement la juste lutte du peuple chilien pour la liberté et les droits démocratiques.

74. Nous soutenons les peuples d'Amérique latine dans leur lutte contre la mainmise du néo-colonialisme, pour la défense de leur indépendance et de leur souveraineté sur leurs ressources naturelles et pour les relations internationales équitables.

75. Nous avons constaté que, jusqu'à présent, les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies sont déjà au nombre de 149. Mais il est regrettable que certains pays Membres s'obstinent toujours dans leur politique d'intimidation, d'intervention et d'agression contre d'autres pays, et que les gouvernements de certains autres pays perpètrent des répressions inhumaines à l'encontre de leurs propres peuples qui luttent pour leur droit à l'existence, pour les libertés démocratiques et le progrès social, contre le racisme et la discrimination raciale. Mais, en même temps, pour camoufler leurs actes de violation des droits de l'homme, les milieux dirigeants de ces pays clament bruyamment qu'ils sont les défenseurs des droits de l'homme. Certes, tout cela ne saura induire personne en erreur; au contraire, l'opinion mondiale dénonce chaque jour plus sévèrement ces actes criminels.

76. Le Laos est un petit pays de 3 millions et demi d'habitants dont l'état d'arriération séculaire est lourdement aggravé par des décennies de guerre d'agression impérialiste dévastatrice. Pour ces raisons, nous aspirons ardemment à l'amélioration de la vie de notre peuple et à faire du Laos un pays riche et prospère.

77. Dans l'oeuvre d'édification nationale, tout en nous appuyant principalement sur nos propres forces, nous espérons pouvoir bénéficier du soutien, de l'aide et de la coopération dans différents domaines de la part de l'Organisation des Nations Unies et des pays amis. Aussi avons-nous la conviction que la présente session de l'Assemblée générale trouvera les moyens appropriés en vue de créer un mouvement de soutien et d'aide efficace à la République démocratique populaire lao.

78. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour apporter notre part de contribution active aux travaux de l'Organisation des Nations Unies pour défendre la paix, renforcer l'amitié et promouvoir la coopération et le progrès des peuples du monde.

79. Pour terminer, je souhaite d'éclatants succès aux travaux de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies.

80. M. BOUTROS (Liban) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, je suis heureux de vous adresser mes plus chaleureuses félicitations pour votre élection à la

présidence de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale. La confiance unanime qui vous a porté à la présidence est un hommage à la fois à vos aptitudes personnelles et aux hautes qualités qui vous distinguent. Je suis persuadé que la direction des débats de notre assemblée sera, sous votre égide, assurée avec toute la maîtrise nécessaire, grâce à votre profonde connaissance des relations internationales et aussi à votre expérience.

81. Je tiens également à rendre hommage à votre prédécesseur, M. Hamilton Shirley Amerasinghe, qui a assumé avec efficacité la présidence de la précédente session. De même, je voudrais souligner ici les efforts soutenus que déploie sans relâche le Secrétaire général des Nations Unies au service de la paix et de sa consolidation dans le monde.

82. A cette occasion, la délégation libanaise souhaite la bienvenue au sein des Nations Unies aux deux nouveaux Membres, Djibouti et le Viet Nam. Cette admission atteste de l'universalité de notre organisation et en élargit les bases, facilitant ainsi l'accomplissement de sa mission.

83. Je tiens, avant d'aborder les questions soumises au débat général, avant de m'étendre sur les problèmes concernant le Moyen-Orient, et en particulier mon pays, à relever un fait significatif, à savoir que le Liban participe à cette session après la mise en route sur son territoire du processus de paix, à travers une délégation qui symbolise sa volonté profonde de vivre sur des bases saines et de demeurer le pays unifié d'un peuple unifié, sous l'égide d'un président librement et constitutionnellement élu.

84. Depuis la précédente session, il s'est produit plusieurs événements plus au moins rapprochés qui ont suscité un mélange d'expectative et d'anxiété. Nous avons suivi avec le plus grand intérêt l'évolution des relations entre les grandes puissances, le dialogue Nord-Sud et le développement de la situation dans de nombreux points chauds tels que l'Afrique, Chypre et le Moyen-Orient. Nous l'avons fait sans perdre de vue le danger que représente la prolifération des armes nucléaires, ni l'étroite relation qui existe dans le monde entre la sécurité politique, la sécurité militaire et la prospérité économique.

85. Cette année, l'ordre du jour comporte un grand nombre de sujets. Le Liban a participé à l'examen et au débat relatifs à ce sujet, soit dans le cadre des précédentes Assemblées générales, soit dans le cadre des réunions des institutions spécialisées, soit enfin dans le cadre des conférences internationales patronnées par les Nations Unies. Le point de vue de mon pays sur toutes ces questions étant clair et déjà connu, je ne vois pas la nécessité de m'y arrêter plus longuement. Qu'il me suffise de rappeler ici que les positions du Liban ont toujours été conformes à l'esprit et à la lettre de la Charte, tout en s'harmonisant avec la politique de non-alignement, les besoins des pays en voie de développement et les règles générales qui gouvernent l'évolution du monde.

86. Le Liban n'a cessé, depuis la fondation des Nations Unies, de manifester son attachement aux principes de l'Organisation, tout en affirmant sa conviction de la nécessité et de l'intérêt d'une compréhension internationale, et son souci d'une paix fondée sur la justice pour le bien de l'humanité.

87. Si notre communauté internationale avait été capable de trouver en temps voulu les solutions adéquates aux problèmes dangereux qui sont devenus des points régulièrement inscrits à notre ordre du jour, la sécurité internationale n'aurait pas été menacée comme elle l'est aujourd'hui, les peuples n'auraient pas été de plus en plus séparés par leurs conflits et le rôle de notre organisation n'aurait sans doute pas été réduit à un état proche de l'impuissance. Si seulement les Nations Unies avaient réussi à libérer le monde des complexes de crainte et d'injustice, la paix régnerait partout aujourd'hui. Mais malheureusement la réalité est tout autre, et nous en partageons tous la responsabilité.

88. S'il est impossible de dégager qui que ce soit de toute responsabilité à cet égard, il n'en est pas moins vrai que les grandes puissances, pour leur part, assument une responsabilité en rapport avec l'énorme potentiel dont elles disposent, sans compter que la Charte des Nations Unies en fait les garants de la paix et de la sécurité dans le monde.

89. Je dis cela avec conviction et pourtant sans amertume, en dépit du fait que mon pays a été l'une des victimes de la prolongation de la crise du Moyen-Orient.

90. Je voudrais ici, avant d'aborder les problèmes spécifiques du Liban, m'arrêter sur cette crise du Moyen-Orient, dont les échos remplissent depuis 30 ans les couloirs et les amphithéâtres des Nations Unies, parce que ses retombées ont été particulièrement néfastes pour le Liban.

91. Le Liban s'est toujours placé à l'avant-garde des défenseurs de la cause palestinienne. A cet égard, sa position demeure inchangée. Elle rejoint sur le fond celle de la majorité écrasante des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, fondée elle-même sur les résolutions du Conseil de sécurité et celles de l'Assemblée générale, notamment la résolution 3326 (XXIX) du 22 novembre 1974. Toutes ces résolutions sans exception affirment l'illégalité de l'acquisition de territoires par la force, invitent Israël à se retirer des territoires occupés et reconnaissent au peuple palestinien l'intégralité de ses droits.

92. L'une des conséquences de la crise du Moyen-Orient a été de perturber l'économie mondiale, rendant aigu le problème de l'énergie, de sorte qu'il n'est plus possible aujourd'hui d'apporter une solution à ce problème sans avoir auparavant ramené la stabilité dans cette région du monde.

93. La diplomatie internationale, en dépit des tentatives qu'elle fait pour disjoindre le problème de l'énergie de celui du Moyen-Orient, ne saurait donc méconnaître ce fait qui s'impose.

94. Il est grand temps que l'Organisation mondiale aide le peuple palestinien à récupérer tous ses droits, y compris celui de l'autodétermination et de l'établissement d'une patrie en terre palestinienne. Il est temps d'assurer le retrait d'Israël de tous les territoires arabes occupés depuis juin 1967. Il est temps que l'Organisation internationale mette un terme définitif aux violations des conventions et des règlements internationaux et aux autres pratiques israéliennes dans les territoires occupés, notamment l'implantation de colonies et l'application de lois israéliennes aux citoyens de ces territoires.

95. A cet égard, il convient de souligner que les Etats arabes ont adopté, en ce qui concerne la question palestinienne, des attitudes qui découlent de leur désir sincère d'établir au Moyen-Orient une paix durable fondée sur les principes du droit et de la justice, ainsi que sur les résolutions prises par les différents organes des Nations Unies. Au cas où les Nations Unies n'arriveraient point à appliquer ces principes dans la réalité, nous craignons que les relations internationales ne soient régies par la loi de la jungle.

96. Pour toutes ces raisons, le Liban soutient les efforts déployés pour une paix juste et durable dans la région, et cela sur la base des résolutions des Nations Unies. Nous appuyons également la réunion de la Conférence de la paix de Genève sur le Moyen-Orient d'une manière pouvant assurer les droits nationaux et légitimes du peuple palestinien. Le Liban a déjà exprimé son désir d'être invité à participer aux travaux de la Conférence, non seulement pour assumer ses responsabilités dans l'établissement de la paix, mais aussi pour défendre ses intérêts et ses droits lors de la discussion de toutes questions qui feraient l'objet de négociations, étant entendu que les frontières libanaises, internationalement reconnues, ne font l'objet d'aucune discussion.

97. Si les Nations Unies et leurs divers organes demeuraient dans un état de passivité et d'indifférence face à la violation de leurs résolutions, elles continueraient à tourner dans un cercle vicieux et la région du Moyen-Orient deviendrait un terrain propice à des explosions successives qui pourraient entraîner des confrontations plus dangereuses et plus étendues.

98. En toute sincérité, c'est avec beaucoup d'intérêt que j'aborde le problème palestinien, en mettant en garde contre les dangers d'explosion si une solution juste et adéquate ne lui était pas apportée. Le Liban, petit pays pacifique, ouvert à tous les peuples et à tous les courants de civilisation, pays unique au monde qui se distingue par l'existence, sur sa terre, d'un dialogue entre les divers courants intellectuels, spirituels et humains et qui a toujours donné l'exemple d'une coexistence harmonieuse et complémentaire entre les civilisations et les croyances, le Liban a été, au cours de ces deux dernières années, le théâtre des violences les plus extrêmes.

99. Quelles que soient les causes directes des événements sanglants qui se sont déroulés, et que je n'aborderai pas aujourd'hui, il n'y a aucun doute que l'un des facteurs principaux de la tragédie qu'il a vécue résulte de la question palestinienne et du retard qui a été mis à lui apporter une solution juste et permanente et qui a entraîné un accroissement démesuré du nombre des Palestiniens au Liban et de nombreuses perturbations. Sur cela est venue se greffer l'aggravation de contradictions au Moyen-Orient entre les divers Etats et les diverses politiques.

100. Le prix que le Liban a payé, en conséquence, est un prix exorbitant, et la charge qu'il continue de supporter est au-delà de ses moyens. La guerre au Liban se trouve être, dans la plupart de ses aspects, la conséquence d'une injustice commise contre un peuple qui a été chassé de sa terre et privé de sa patrie. A son tour, cette injustice en a provoqué une autre et la violence a engendré une autre

violence dans le pays d'accueil innocent du sort subi par la Palestine.

101. La tolérance que le Liban a adoptée comme norme de ses relations avec autrui et son ouverture d'esprit aux diverses croyances et aux hommes se sont retournées contre lui comme si ses qualités devaient occasionner son malheur. Ce processus a été facilité par la structure particulière de notre pays et par sa pratique du système libéral.

102. Certains Libanais ont eu le sentiment, lorsque les combats se déroulaient sur leur terre, que le monde les avait abandonnés ainsi que les valeurs qu'ils représentaient, jusqu'au jour où la République arabe syrienne, en pays frère et loyal, a pris l'initiative d'intervenir au cours de la période la plus sombre de l'épreuve, initiative qui fut ultérieurement appuyée par un certain nombre de pays arabes frères puis par l'ensemble des pays arabes lors des réunions au sommet de Riad<sup>4</sup> et du Caire<sup>5</sup>. C'est grâce aux mesures prises à l'issue de ces conférences que le Liban a pu faire des progrès sur le plan de sa sécurité et de son bien-être. Néanmoins, le Liban reste un pays en convalescence. Il continue d'affronter à l'heure qu'il est des problèmes complexes concernant sa propre reconstruction. Il affronte également, au Sud, des provocations, des agressions et des tentatives d'exploitation qui exposent tant le Sud du Liban que la région tout entière à des dangers majeurs.

103. Certains se croient quittes avec leur conscience en se convainquant que la guerre, la destruction, la migration forcée et les souffrances qu'endure le Sud du Liban ne sont que la conséquence inéluctable de la crise du Moyen-Orient, ce qui leur permet de négliger de prendre les mesures adéquates pour mettre un terme à l'injustice dont souffre cette partie du Liban. A ceux-là, nous disons que les Libanais, qui souffrent profondément des troubles et des mouvements qui se produisent au Liban sud ainsi que des confrontations qu'ils entraînent, ne sauraient souscrire à une logique qui subordonne la solution du problème du Sud ou de tout autre problème à la solution de la crise du Moyen-Orient.

104. Nous le disons alors que nous réalisons pleinement les incidences de la question palestinienne et de ses séquelles sur la crise du Liban sud en particulier, et de la crise libanaise en général. Il est à peine besoin de souligner que le Liban n'est pas en mesure de supporter à lui seul les conséquences de tergiversations et de faiblesses dans la solution de la crise du Moyen-Orient, qui risquent de faire de son territoire le seul champ de confrontation dans la région, nous obligeant ainsi à expier les fautes d'autrui.

105. Les événements douloureux qui se déroulent dans le sud du Liban constituent un danger qui menace la région et peuvent menacer aussi le monde entier. Conscientes des dimensions multiples de la tragédie du sud du Liban et des épreuves endurées par les citoyens de cette région, les autorités libanaises déploient tous leurs efforts pour trouver

<sup>4</sup> Réunion des chefs d'Etat d'Egypte, du Koweït, du Liban, d'Arabie Saoudite et de la République arabe syrienne, et le Président de l'Organisation de libération de la Palestine, à Riad les 17 et 18 octobre 1976.

<sup>5</sup> Réunion des rois et présidents de la Ligue des Etats arabes, tenue au Caire les 25 et 26 octobre 1976.

une solution par les moyens et les méthodes les plus appropriés. Dans ce but, celles-ci ont établi, lors de la réunion de Chtaura<sup>6</sup>, avec l'aide de la Syrie, un programme d'exécution des décisions des réunions au sommet de Riad et du Caire. Ainsi, nous nous efforçons de créer un climat favorable à l'application de ces décisions au sud du Liban dans les délais les plus brefs et au retour de la paix dans cette terre libanaise où les combats, comme on le sait, ont maintenant cessé.

106. Le Liban compte, dans ce domaine, sur la foi des accords et sur le soutien et l'appui que lui valent les amitiés qu'il a mobilisées à travers le monde. Malgré les obstacles auxquels se heurte cette approche, nous espérons fermement, dans l'étape délicate que nous traversons, que l'esprit de paix, la bonne volonté, la maîtrise de soi et la sagesse prévaudront sur toute autre considération, et que par conséquent, la sécurité régnera définitivement dans le sud du Liban avec l'élimination des principales causes de tensions et d'inquiétudes.

107. Je pense aussi que vous n'ignorez point les conséquences dramatiques de l'épreuve cruelle que le Liban vient de traverser. C'est pourquoi le Liban prie instamment la communauté internationale, et cette organisation en particulier, de lui assurer encore plus de soutien matériel et moral afin de lui permettre de reprendre le rôle humain et culturel qu'il est appelé à jouer. A cette occasion, je voudrais exprimer ma satisfaction et mes remerciements les plus profonds aux pays frères et amis qui nous ont manifesté leur sympathie et qui continuent à le faire au cours de la phase délicate que nous traversons actuellement dans la reconstruction de nos institutions. Je tiens à souligner particulièrement les efforts déployés par le Secrétaire général, M. Kurt Waldheim, que nous avons été heureux de recevoir au Liban. Nous lui avons exprimé à cette occasion nos remerciements pour l'intérêt qu'il a manifesté à notre pays et pour l'aide qu'il lui a apportée. Je tiens également à souligner les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies, que ce soit par l'entremise de ses divers organismes et des programmes qui s'y rapportent ou par l'intermédiaire des experts qui travaillent actuellement au Liban et qui y sont délégués par les divers organismes spécialisés des Nations Unies. De même, j'adresse ici mes remerciements les plus sincères au Comité international de la Croix Rouge, qui s'est acquitté, dans les circonstances les plus difficiles, de sa tâche humanitaire.

108. Le Liban considère comme une question vitale l'établissement au Moyen-Orient d'une paix durable et équitable. C'est pourquoi il prie instamment l'Organisation des Nations Unies de s'acquitter, à cet égard, des obligations qui découlent de sa propre charte.

109. Quoi qu'il en soit, je puis vous assurer que le Liban est déterminé à défendre, contre toute agression, sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale, de même qu'il est déterminé à faire respecter ses droits par tous les moyens, et en tout premier lieu le droit exclusif et absolu de soulever toute question ayant trait à son territoire, à ses problèmes ou à ses citoyens.

<sup>6</sup> Réunion des représentants du Liban, de la République arabe syrienne et de l'Organisation de libération de la Palestine, tenue à Chtaura, au Liban, du 21 au 25 juillet 1977.

110. A tous ceux qui ont rêvé ou qui rêvent d'exploiter les différences au Liban ainsi que les contradictions au Moyen-Orient, nous déclarons que notre pays est résolu à vivre en bonne entente, dans un cadre semblable à celui dans lequel il vivait avant les derniers événements, un cadre grâce auquel peuvent être réalisées la paix, la compréhension et l'harmonie entre ses fils. De même, nous déclarons que le Liban est résolu à empêcher toute ingérence dans ses propres affaires et à assumer aussi parfaitement que possible sa vocation dans le monde arabe et dans l'univers.

111. Les souffrances que le peuple du Liban a endurées le rendent encore plus assoiffé de justice et d'équité non seulement pour ses propres causes, mais aussi pour toutes les causes justes.

112. Le pari pour la paix ou pour la guerre dans n'importe quel pays du Moyen-Orient est un pari dont dépendent non seulement l'équilibre politique et économique du monde, mais aussi le sort des générations actuelles et futures. Nous espérons que cette vérité demeurera dans l'esprit des dirigeants et des responsables.

113. Le pays que je représente se trouve, comme vous le savez, dans une région du monde où les principaux courants de l'histoire humaine sont nés, se sont opposés et ont fusionné. Mon pays a connu l'avènement de grandes civilisations; il a été aussi le témoin du déclin de nombre d'entre elles. Chaque coup de pioche y met au jour les traces successives de villes, de temples et de monuments qui représentent un témoignage éclatant du renouveau humain sur notre terre.

114. Le Liban, resté égal à lui-même, a assisté de ses rivages et du haut de ses sommets à ce défilé exceptionnel de l'histoire pendant des millénaires. Il y a forgé son âme, sa civilisation et son esprit d'ouverture, qui constituent les piliers de sa vocation. Devenu un foyer de civilisation et d'échanges des idées et des objets, il a tissé avec les autres peuples des liens qui ont renforcé son attachement à un patrimoine authentique fidèle aux valeurs humaines et au goût des communications et des échanges entre les pays et les peuples.

115. C'est ainsi que notre histoire nous enseigne que la vie triomphe de la mort, que les retrouvailles l'emportent sur les séparations et la vérité sur l'erreur. Elle nous enseigne aussi que l'homme finit toujours par aplanir les difficultés, quelles qu'elles soient, s'il est mû par la foi, la confiance et la sincérité.

116. Je voudrais terminer en souhaitant que ma foi en l'avenir de mon pays et de sa pérennité, en la sagesse de cette organisation et en son esprit de justice rejoignent votre propre foi en vos pays respectifs et nous permettra d'édifier tous ensemble un meilleur avenir pour nos pays et l'humanité.

*Allocution de M. Salem Robaye Ali, président du Conseil présidentiel de la République démocratique populaire du Yémen*

117. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*): L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Conseil présidentiel de la République démocratique

populaire du Yémen. Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à Son Excellence M. Salem Robaye Ali, président du Conseil présidentiel de la République démocratique populaire du Yémen aux Nations Unies, et je l'invite à prendre la parole.

118. M. ALI (Yémen démocratique) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, j'ai le grand plaisir de vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale. C'est un hommage bien mérité rendu à vos qualités d'homme d'Etat et à votre pays, la Yougoslavie, qui joue un rôle de premier plan dans le mouvement des non-alignés. Je voudrais également adresser ma reconnaissance à votre prédécesseur, qui a dirigé de façon remarquable les travaux de la précédente session de l'Assemblée générale.

119. Je suis également très heureux de souhaiter la bienvenue à la République socialiste du Viet Nam, dont l'admission à l'Organisation mondiale constitue une grande réalisation pour le mouvement de libération dans le monde, de même qu'une victoire pour les forces de la paix et du progrès. De même, je souhaite la bienvenue à la République soeur indépendante de Djibouti et je salue son peuple, qui est décidé à oeuvrer pour préserver sa liberté et sa souveraineté.

120. Cette année est le dixième anniversaire de l'indépendance de la République démocratique populaire du Yémen. Pendant 129 ans, notre pays a été soumis au joug du colonialisme; sa capitale, Aden, qui jouit d'une position stratégique importante, était une base militaire au service de l'impérialisme. La politique de partage de son territoire était en vigueur dans tout le pays qui était divisé en 23 sultanats, émirats et cheikhats afin de garantir la perpétuité de la domination coloniale. Aujourd'hui, alors que notre peuple célèbre cet heureux anniversaire, nous nous souvenons et nous saluons les héros qui ont sacrifié leur vie pour l'indépendance de leur pays, pour sa liberté et pour son progrès. Nous saluons également tous les amis qui nous ont apporté l'appui nécessaire et leur solidarité, et qui ont été aux côtés de notre peuple dans sa lutte jusqu'à la victoire finale.

121. Il va sans dire que l'indépendance politique n'est pas une fin en soi, car les manifestations du colonialisme sont nombreuses — que ce soit dans le domaine militaire, de l'éducation, de la culture, des relations économiques et de la philosophie politique. L'indépendance véritable n'est donc pas simplement un drapeau ou un hymne national. Elle doit plutôt s'accompagner d'une transformation radicale visant à assurer une vie meilleure pour le peuple, dans tous les domaines. Dans notre pays, l'indépendance n'était que la première étape. Notre patrie était divisée et fragmentée, notre économie était ruinée, notre peuple languissait dans la plus grande pauvreté et nous n'avions pas d'autre choix qu'une révolution totale contre toutes les manifestations du colonialisme et du néo-colonialisme.

122. Nous avons donc établi un système national de gouvernement démocratique répondant aux vœux et aux intérêts de notre peuple qui souffrait depuis si longtemps sous le joug du colonialisme, de la féodalité et du capitalisme. Le peuple de la République démocratique populaire du Yémen, dont la nouvelle existence politique a dû faire face à une économie

agricole rudimentaire au service des intérêts coloniaux à Aden, est aujourd'hui sur la voie d'un développement véritable. Le processus révolutionnaire de développement économique a donc commencé avec la restructuration complète de l'Etat. La nationalisation des institutions principales de l'économie ainsi que la promulgation de la Loi sur la réforme agraire ont permis au secteur public de jouer un rôle important de direction dans notre vie économique. Un plan de développement triennal, achevé en 1972, et un plan quinquennal de développement, actuellement à son étape finale, ont jeté les bases de l'infrastructure d'une économie moderne. Un changement total dans la propriété des moyens de production, réalisé principalement par les soulèvements populaires approuvés par le Front national, a stimulé notre développement économique et incité les masses de travailleurs, paysans et pêcheurs à entreprendre des travaux sur une base volontaire, phénomène qui fait maintenant partie de notre tradition révolutionnaire. Aujourd'hui, nous ne connaissons pas le chômage, et nous avons même à faire face à un manque de main-d'oeuvre.

123. Au niveau social, une nouvelle loi sur la famille prévoit des droits économiques, politiques et sociaux, sans discrimination de sexe. Un très grand mouvement a été entrepris pour lutter contre l'analphabétisme, et avant la fin de cette décennie, il aura complètement disparu au Yémen démocratique. L'enseignement, qui était destiné autrefois à servir les intérêts d'une économie cosmopolite, prend maintenant en considération les besoins de notre pays. Nos traditions et notre culture nationale, qui avaient été éliminées par le colonialisme, sont stimulées. En dépit de nos problèmes économiques, nous avons élaboré des programmes pour un enseignement gratuit à tous les niveaux et pour des services gratuits de santé publique et de bien-être social.

124. Depuis sa création en 1963, le Front national a mené la lutte nationale contre le colonialisme, sous le drapeau de l'indépendance, de l'unité et du progrès. Il était donc naturel que l'un des premiers décrets de notre révolution vise à l'unification des 23 entités politiques en six provinces, selon des critères géographiques et non tribaux. En 1975, un événement historique a eu lieu lorsque le Front national et les deux autres partis nationaux se sont unis pour former une seule organisation politique unie, le Front national.

125. Aujourd'hui, nous sommes décidés à réaliser l'unité yéménite, objectif noble et stratégique, pour lequel notre peuple a tant souffert. Dans ce but, nous oeuvrons avec nos frères dans le Nord pour prendre les mesures appropriées sur le chemin de l'unité.

126. La persistance du colonialisme est en contradiction flagrante avec le désir manifesté par la majorité des peuples pour la réalisation de la paix et de la sécurité internationales. Ce qui a été réalisé jusqu'à présent dans le domaine de la détente et des relations internationales est une source d'inspiration qui nous pousse à l'optimisme. Cependant, l'existence continue de certains foyers de tension est une menace directe à la paix mondiale.

127. La paix internationale est indivisible, et une paix sans justice ne peut durer. Pour dire le moins, la situation au

Moyen-Orient est inquiétante. Dix ans se sont écoulés depuis l'agression israélienne contre les peuples arabes en 1967, et Israël ne s'est pas retiré des territoires occupés. Israël s'entête à refuser de se retirer des territoires occupés. Il poursuit une politique d'expansion et d'annexion et établit de nouvelles colonies de peuplement dans les territoires occupés, au mépris complet de la communauté internationale et des Nations Unies. Israël, ivre d'une arrogance et d'une agressivité découlant de sa nature raciste, ne se laisse même pas conseiller raison par son plus grand allié, les Etats-Unis d'Amérique.

128. De même, le problème palestinien, qui est au coeur de la question du Moyen-Orient, n'est pas encore résolu. A l'heure actuelle, trois décennies après l'usurpation de la Palestine, Israël refuse aux Palestiniens non seulement leur droit à leurs foyers et à leur patrie, mais leur droit inaliénable à l'autodétermination et à posséder leur propre Etat.

129. Comment s'attendre, raisonnablement, à une solution pacifique, alors qu'Israël démontre au monde qu'il n'est ni prêt ni disposé à se retirer des territoires arabes occupés ou à reconnaître le droit inaliénable du peuple palestinien; et alors que les Etats-Unis, qui se posent en arbitre dans le conflit du Moyen-Orient, hésitent eux-mêmes à reconnaître l'Organisation de libération de la Palestine comme seul représentant du peuple palestinien, fait que pourtant l'Assemblée générale des Nations Unies a reconnu à une écrasante majorité.

130. Il est grand temps que les Nations Unies imposent leur volonté en contraignant Israël à respecter ses résolutions et, en particulier, la résolution 3236 (XXIX) de 1974 de l'Assemblée générale, qui exige clairement l'exercice du droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien en Palestine. Nous appuyons pleinement l'Organisation de libération de la Palestine dans sa lutte persévérante pour l'autonomie et pour affirmer sa qualité d'Etat.

131. Cette session de l'Assemblée générale fera porter particulièrement son attention sur les développements actuels en Afrique, un continent qui a longtemps été la cible des puissances colonialistes et impérialistes. Une conspiration impérialiste est en train de se révéler, dont l'intention précise est de faire de l'Afrique une autre sphère de conflit afin que ses peuples ne puissent poursuivre comme ils l'entendent leur lutte héroïque pour l'indépendance, la souveraineté et le progrès social. Nous sommes pleinement convaincus que les peuples héroïques de l'Afrique sont conscients des nouveaux objectifs que visent les plans impérialistes et racistes et qu'ils travailleront ensemble pour renforcer leur solidarité contre les dangers communs qui les menacent. Il est, en effet, dans l'intérêt même de ces peuples de coexister dans l'harmonie, de résoudre leurs différends par des moyens pacifiques et de mobiliser leurs ressources par la reconstruction et le développement.

132. En Afrique australe, la longue et difficile lutte du peuple africain commence à porter ses fruits. Le régime minoritaire rebelle de Rhodésie chancelle. La Namibie est au seuil de changements radicaux et le régime d'*apartheid* en Afrique du Sud est profondément ébranlé par la révolte populaire. Aucune tactique dilatoire et aucune mesure prétendant à la pacification ne pourront empêcher les

peuples africains de parvenir à leur pleine indépendance. Nous saluons leur lutte et demandons que leur soit apporté un appui sans réserve.

133. Nous avons, en maintes occasions, exposé notre ferme position en ce qui concerne certains problèmes qui retiennent l'attention mondiale. Nous pensons que, pour nombre de petits Etats et peuples, une répétition de l'expérience de Chypre peut être à craindre. Nous avons toujours réclamé le retrait de toutes les troupes et bases étrangères, ainsi que le plein respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance de Chypre et de sa qualité de membre du groupe des pays non alignés. A cet égard aussi, nous réclamons le retrait inconditionnel de toutes les forces de Corée du Sud de façon que l'unité puisse être réalisée par des moyens pacifiques et qu'une Corée unifiée puisse être admise aux Nations Unies. De même, Porto Rico, qui est maintenant entre les mains de l'impérialisme international, devrait parvenir à la pleine indépendance.

134. En tant qu'Etat situé sur le littoral de l'océan Indien, nous appuyons pleinement l'idée d'une déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix ainsi que l'initiative visant à tenir une conférence à cet effet. A cet égard aussi, nous attachons une grande importance au maintien dans la mer Rouge d'une zone de paix et de sécurité. La souveraineté territoriale des Etats côtiers de la mer Rouge devrait être garantie et ses ressources devraient être exploitées au bénéfice de leurs peuples. Nous avons toujours soutenu que la sécurité du littoral et de l'arrière-pays de l'océan Indien est mise en danger non seulement par l'existence de bases militaires étrangères telles que la base américaine de Diego Garcia, mais aussi par l'existence de bases militaires étrangères près du littoral ou dans les Etats de l'intérieur eux-mêmes. De plus, les ambitions expansionnistes de certains Etats et leur intervention militaire dans les affaires d'autrui représentent une menace identique à la paix dans la région. A titre d'exemple, on peut citer Oman, où les troupes étrangères sont mêlées aux affaires intérieures du pays et s'efforcent de faire obstacle à l'autodétermination du peuple omanais. Il est inutile de dire qu'un régime politique appuyé sur la présence de troupes et de bases étrangères n'a aucun des attributs de la souveraineté et de la légitimité. La République populaire démocratique du Yémen condamne fermement toute intervention militaire, quelle qu'elle soit, et réaffirme son plein appui à la juste lutte du peuple omanais contre l'intervention étrangère et pour l'autodétermination. C'est une lutte que le peuple omanais a déclenchée il y a plus d'une décennie déjà sous la direction du Front populaire pour la libération de l'Oman.

135. Pour ce qui est des relations économiques mondiales, nous notons le rôle important que les Nations Unies jouent pour instaurer un nouvel ordre économique international fondé sur l'égalité, la justice et l'interdépendance. Les sixième et septième sessions extraordinaires, de même que la Charte des droits et devoirs économiques des Etats, ont déjà ouvert la voie aux efforts visant à la réalisation de ce nouveau système et à mettre fin aux relations économiques inéquitables qui existent actuellement, qui ne servaient que les intérêts du marché capitaliste aux dépens des peuples des pays en développement. Le colonialisme classique est au seuil d'un effondrement total. Le néo-colonialisme, sous des déguisements et des méthodes variés ne peut, quant à lui,

qu'élargir le fossé toujours plus grand entre les pays capitalistes et les pays en développement, mais il représente également une menace pour la paix et la sécurité du monde.

136. Malheureusement, les résultats de la Conférence de Paris sur la coopération économique internationale ont profondément déçu les espoirs des pays en développement. Les pays capitalistes doivent encore montrer la volonté politique nécessaire et prendre les mesures pratiques indispensables pour accélérer et renforcer la coopération et l'interdépendance dans le monde. En même temps, les pays en développement devront continuer à faire face à leur responsabilité de consolider leur solidarité et de mettre au point des politiques nationales radicales afin de réaliser les transformations indispensables à leur développement économique et social.

137. Nous sommes aussi d'avis que leurs relations de coopération et de développement avec les pays socialistes devraient les aider à accéder à l'indépendance politique, mettant fin à la domination des sociétés multinationales.

138. Les Nations Unies, organisation universelle qui est entrée dans sa trente-deuxième année, ont largement contribué à résoudre les problèmes internationaux. Si elles ne parviennent pas à résoudre ces conflits, c'est parce que certains Etats Membres ne respectent pas la Charte. Le renforcement du rôle des Nations Unies dépendra du respect que ses membres marqueront pour les résolutions de l'Assemblée générale.

139. Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage au Secrétaire général des Nations Unies, M. Waldheim, pour ses efforts au service de la paix et de la sécurité internationale.

140. La République démocratique populaire du Yémen réaffirme, une fois de plus, son ferme appui aux Nations Unies et son engagement à l'égard de ses idéaux et principes.

141. Le **PRESIDENT** (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je remercie le Président du Conseil présidentiel de la République démocratique populaire du Yémen de l'importante déclaration qu'il vient de prononcer.

## POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR

### Débat général (*suite*)

142. M. JABANG (Gambie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter à l'occasion de votre brillante élection à la présidence de cette assemblée. La délégation gambienne est persuadée que, sous votre direction sage et compétente, les délibérations de la trente-deuxième session se feront sans heurts et porteront leurs fruits. Cela tient au fait que vous apportez aux fonctions de Président de notre assemblée toute l'expérience acquise au cours d'une longue et remarquable carrière au service de votre pays et de la communauté internationale.

143. Nous tenons également à présenter, par votre intermédiaire, nos félicitations à tous les membres du Bureau de

l'Assemblée et des bureaux de ses organes subsidiaires. Nous leur souhaitons à tous plein succès dans les efforts qu'ils feront pour nous amener à prendre des décisions utiles au cours des prochaines semaines. On pourra compter à ce sujet sur la pleine coopération de la délégation gambienne.

144. Cette attitude atteste le sérieux avec lequel mon pays considère l'Organisation mondiale et la haute estime qu'il éprouve pour elle. Cela est d'autant plus vrai que nous sommes parmi les Etats Membres les plus petits de l'Organisation, tant par la superficie que par la population. On peut dire également que, sur le plan économique, nous sommes parmi les pays les plus faibles du monde. Aussi, une assemblée de pays comme l'Organisation des Nations Unies, qui, simplement parce que nous sommes des êtres humains, nous donne des droits égaux, des obligations et des possibilités égales, que nos pays soient grands ou petits, et où nous pouvons nous réunir régulièrement pour discuter de problèmes qui nous intéressent tous, représente pour nous un élément vital.

145. C'est pourquoi nous ne saurions trop insister sur l'importance que nous attachons à la structure de l'Organisation. Il faut que cette structure reflète les besoins de l'ensemble des Membres et tende à leur satisfaction. La grande majorité des Etats Membres de notre organisation sont des pays en développement. Autrement dit, ils sont le centre de la privation, de la maladie et de l'analphabétisme. Aucun de ces maux n'est le résultat direct des activités ou de l'absence d'activité d'un pays ou d'un groupe de pays donnés. Ces maux sont notre responsabilité directe à tous, de par notre comportement individuel et collectif. L'Organisation qui nous rassemble tous pour discuter, préparer et agir est donc l'instrument le plus apte à corriger nos erreurs et combler nos insuffisances.

146. Mais la Gambie pense que la structure de l'Organisation mondiale elle-même souffre de certaines insuffisances par rapport aux objectifs qu'elle doit servir. Aussi sommes-nous d'avis que l'Assemblée se doit de remédier à ces insuffisances.

147. Ma délégation estime que l'Assemblée générale doit dire une fois pour toutes si les Nations Unies sont ou non une assemblée d'égaux. Si, comme nous le souhaitons sincèrement, il est décidé que tous les Membres sont égaux, tant en fonction de l'esprit que de la lettre de la Charte, notre conclusion est que dans une assemblée où tous sont égaux, rien ne justifie l'existence d'un petit cercle permanent et réduit de Membres qui ont le pouvoir d'approuver ou de rejeter les décisions de la vaste majorité des autres.

148. Les arguments qui ont été avancés pour désigner les cinq membres permanents du Conseil de sécurité sont maintenant historiques. Ils ont été dépassés par les problèmes humains plus urgents, plus fondamentaux, plus vastes que sont la faim, la malnutrition, l'insuffisance des structures en matière de santé et, en général, une division plus profonde et plus large du monde entre nantis et démunis.

149. Nous nous rappelons souvent à nous-mêmes que l'un des objectifs essentiels des Nations Unies est d'empêcher la guerre et de maintenir la paix dans le monde entier. Hélas, de combien de guerres, de ruptures de la paix internationale

n'avons-nous été les témoins depuis la naissance de l'Organisation ? Où peut-on dire que, depuis 1945, la paix a régné sans interruption ?

150. De l'avis de la délégation gambienne, nous avons, en 1977, toutes les preuves que les Nations Unies, ou bien ne répondent pas de façon appropriée à la nécessité d'assurer et de maintenir la paix dans le monde, ou bien n'appréhendent pas le problème comme il faut. Au cours des 30 dernières années, il y a eu des guerres et des ruptures de la paix dans le monde entier, et cela continuera d'être le cas tant que notre organisation ne s'attaquera pas aux causes fondamentales de ces guerres et de ces ruptures de la paix.

151. Les spécialistes de la guerre comme les sociologues confirmeront qu'une absence de guerre n'équivaut pas à la paix. Outre la non-belligérance, la paix entraîne la paix de l'esprit, que l'on ne peut connaître que lorsqu'on vit en bonne santé, sous un abri adéquat et décent, quand on n'a pas à s'inquiéter de la question de savoir où et quand viendra le prochain repas complet et équilibré; d'une façon générale, quand on est à même de s'adresser à ses congénères sur un pied d'égalité, en toutes circonstances.

152. Voilà le genre de paix qui devrait être le premier objectif des Nations Unies, et non pas la paix des baïonnettes. Pour y parvenir, il faudra que l'Organisation envisage de modifier la composition d'un organe comme le Conseil de sécurité pour qu'il reflète, beaucoup plus qu'aujourd'hui, les aspirations de la communauté mondiale. Les sessions de l'Assemblée générale devraient s'occuper davantage des questions économiques et sociales plutôt que d'en laisser le soin uniquement à des organes subsidiaires comme la CNUCED et le Conseil économique et social. Bref, nous devons retourner notre échelle de valeurs : les problèmes économiques, de développement et sociaux, comme ceux de l'environnement, doivent avoir priorité sur les problèmes politiques. Au lieu de faire des problèmes économiques des problèmes politiques, faisons des problèmes politiques des problèmes économiques.

153. Ce serait la première étape si nous voulons faire des Nations Unies un instrument plus utile sur le plan pratique. A l'étape suivante, on pourrait décider d'améliorer le mécanisme d'exécution. Il ne faut pas que les résolutions restent lettre morte. Une fois arrêté, le mécanisme devrait permettre de les mettre en oeuvre. A son tour, l'Assemblée générale devrait veiller avec plus d'insistance à l'application de ses résolutions. Pour commencer, elle pourrait chaque année procéder à une évaluation honnête de la valeur d'exécution des divers organes des Nations Unies. Les éloges seraient accordés selon les mérites et l'on pourrait apporter des améliorations au fonctionnement des organes défaillants.

154. Ainsi, à notre avis, l'Organisation pourrait commencer à ajuster ses priorités, et aurait davantage de sens pour les millions d'hommes et de femmes de la rue, dans le monde entier, dont le sort détermine la paix.

155. C'est pourquoi nous sommes heureux qu'ait été tenue à Nairobi, il y a deux semaines à peine, la première Conférence des Nations Unies sur la désertification. La désertification est l'un des soucis majeurs du peuple gambien.

156. Nous sommes un peuple fort, courageux, diligent et amical. Nous avons un gouvernement stable, qui a le sens des réalités et qui s'emploie à améliorer la qualité de la vie dans le pays. Cette cohésion entre le peuple et le gouvernement nous a permis de confondre les prophètes de malheur qui, lorsque nous sommes devenus un Etat indépendant et souverain, il y a une dizaine d'années, avaient prédit que la Gambie n'était pas une entité viable en tant qu'Etat indépendant.

157. Résolument et sans faire d'histoires, le Gouvernement et le peuple, sous la direction sage et avisée de notre chef d'Etat, Alhaji Sir Dawda Kairaba Jawara, se sont attachés à bâtir la nation, non pour se faire valoir, mais pour recouvrer un héritage perdu de dignité, d'égalité et d'autarcie.

158. Lorsque nous avons célébré le dixième anniversaire de notre accession à l'indépendance, nos réalisations nous avaient mis au premier rang des peuples du monde les plus libres, les plus fiers et les plus dignes.

159. Notre économie était en plein essor. Nous sommes un pays agricole, et les principales récoltes avaient doublé. La diversification des cultures avait été un succès et l'on avait exploré de nouveaux domaines d'activités économiques. De ce fait, aujourd'hui, notre économie intérieure reste encourageante. Notre produit national brut, compte tenu des prix actuels du marché, a marqué cette année une augmentation de plus de 21 p. 100, par rapport à 1975-1976. En 1975-1976, il y avait déjà eu une augmentation de 10 p. 100 par rapport à 1974-1975. En 1974-1975, il y avait eu une augmentation de 12 p. 100 par rapport à l'année précédente. En outre, le taux d'inflation, pour la même période, est considérablement moindre que les deux années précédentes. Notre taux réel de croissance économique en 1976-1977 a donc été beaucoup plus élevé que les années précédentes.

160. Si je parle de nos réalisations, c'est pour faire ressortir deux choses : tout d'abord, que les pays en développement, grands ou petits, s'ils n'en sont pas empêchés par un ordre économique mondial inéquitable et par des phénomènes naturels, sont capables de se débrouiller seuls et de s'attaquer avec succès à leurs difficultés.

161. L'autre point que je voulais souligner présente plus d'urgence pour mon pays et pour mon peuple. Toutes nos réalisations — et qu'il me soit permis de les trouver impressionnantes — risquent d'être réduites à néant par une sécheresse qui, pour la seconde fois en moins de 10 ans, ravage cette année toute la Gambie.

162. La saison traditionnelle des pluies va prendre fin dans à peine trois ou quatre semaines, et jusqu'ici, dans de vastes régions du pays, il n'est tombé qu'entre moins de 30 à moins de 50 p. 100 de la moyenne pluviale saisonnière. Dans certaines de ces zones, déjà, des récoltes entières sont perdues, les pertes s'étaleront entre 40 et 60 p. 100.

163. Nous avons informé de cette catastrophe beaucoup de nos amis de la communauté internationale, et je suis heureux de pouvoir faire état de l'assistance considérable que nous avons déjà reçue de certains côtés. On ne saurait exagérer l'anxiété que cause en Gambie la sécheresse. Nous

avons surtout peur d'être à la veille d'une nouvelle période de sécheresse qui durerait des années et non pas des mois ou des semaines. Ce qui nous inquiète, c'est que la situation actuelle est analogue à celle de la même période en 1968. Comme chacun le sait, ce fut le début d'une sécheresse catastrophique de cinq ans dans le Sahel, qui a coûté des millions de vies humaines, décimé le bétail et ruiné la végétation dans cette partie de l'Afrique occidentale.

164. Lorsque cette sombre période a cessé en 1973-1974, du fait de la crise économique mondiale qui sévissait alors, l'économie de la Gambie, après un démarrage aussi spectaculaire, était compromise. Au début, nous avions des devises étrangères suffisantes pour 14 mois environ d'importations, mais à la fin de 1974, ce n'était plus 14 mois, mais 4.

165. Nous espérons que nous ne sommes pas de nouveau à la veille d'une telle expérience, et nous prions Allah le Miséricordieux. Nous voudrions aussi avoir la certitude que l'humanité est une et indivisible, et que nos amis, à titre individuel et en tant que membres de la communauté internationale, n'hésiteront pas à nous venir en aide dans cette situation critique. A ce propos, je souligne plus particulièrement la nécessité de lutter contre les effets de la sécheresse et de prévenir de nouvelles sécheresses.

166. Je me hâte d'ajouter que dans le passé, les pays développés, quand ils ont fourni une aide d'urgence aux pays en développement, l'ont déduite de l'assistance normale. Lorsque nous demandons de l'aide pour une situation d'urgence, nous espérons et nous escomptons que cette aide ne viendra pas en déduction de l'assistance déjà prévue pour nous de toute façon. En effet, de telles mesures non seulement seraient insuffisantes étant donné nos besoins globaux, mais risqueraient d'aller à contre-objectif, et de nous enfoncer encore plus. L'assistance en cas d'urgence doit être exactement ce que l'expression veut dire. Elle exige des efforts imprévus et doit compléter, et non pas remplacer, l'aide déjà calculée.

167. Je suis heureux de dire qu'au niveau régional, dans les pays du Sahel, on constate déjà une coordination et une mobilisation remarquables dans la lutte contre la désertification et la sécheresse. Sous l'égide de notre organisation permanente — le Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel — les huit pays qui en font partie tiennent des réunions périodiques, à l'échelon des ministres et des chefs d'Etat, pour coordonner leur action contre ce fléau commun. Nous sommes heureux de constater que le Bureau des Nations Unies pour le Sahel et le Club des amis du Sahel participent pleinement à nos efforts. Sans aucun doute, ce que nous avons fait jusqu'ici a pu l'être en grande partie grâce à la collaboration de ces deux organes et d'autres institutions internationales généreuses et dévouées.

168. La Gambie est particulièrement heureuse et honorée de savoir que les réunions ministérielles et au sommet des pays du Sahel se tiendront dans sa capitale, à Banjul, au début du mois de décembre de cette année, et mon chef d'Etat m'a chargé d'adresser à toutes les institutions et organisations internationales qui s'occupent de l'amélioration de la qualité de la vie dans le monde une chaleureuse invitation à participer aux réunions de Banjul. La réunion

ministérielle aura lieu du 8 au 10 décembre, et la réunion au sommet les 12 et 13 décembre.

169. En Gambie, nous croyons fermement au principe et à la pratique des droits de l'homme et de la dignité humaine. C'est la raison pour laquelle nous sommes toujours du côté de chaque peuple qui lutte contre la domination étrangère, l'oppression fondée sur toute forme de distinction raciale ou de classe, ou toute forme de dictature d'une minorité contre une majorité.

170. La Gambie, comme la plupart des pays représentés à cette assemblée, a été sous domination étrangère pendant un certain nombre de siècles. Pendant toute cette sombre période de notre histoire, notre peuple s'est vu privé des formes les plus fondamentales des droits de l'homme. Il n'a eu aucune voix dans le choix de ses chefs, ni dans la décision quant à la façon dont il devait être gouverné. Il a été obligé d'abandonner sa culture et d'assimiler une culture étrangère. Il n'avait aucune liberté de déplacement ou d'assemblée, ni aucune liberté d'expression.

171. Notre chef d'Etat, Aihaji Sir Dawda Kairaba Jawara, estime qu'une fois libéré de cette longue période d'innombrables formes d'indignité, la moindre chose que mérite notre peuple est la possibilité de mener une existence sans entrave, libre, digne et tranquille.

172. Nous estimons que d'impressionnantes promesses verbales sont données concernant la question des droits de l'homme, mais que très peu d'efforts pratiques sont faits pour les réaliser.

173. Si, par exemple, les puissances occidentales étaient réellement engagées à modifier l'odieux système d'*apartheid* en Afrique du Sud, ma délégation est d'avis que ce système n'aurait pas survécu à toutes les résolutions pieuses et à tous les appels en vue de son abrogation à l'Assemblée et dans d'autres instances internationales. Cependant, nous constatons que le régime sud-africain ne fait que croître en force, au point de devenir une puissance nucléaire.

174. Cela, bien entendu, est dû à la collaboration, économique, militaire et politique active et étendue des grandes puissances occidentales. Pour nous, le message est clair : pour amasser les profits d'une main-d'oeuvre d'esclaves, ces puissances occidentales sont prêtes à encourager et à financer les investissements de l'économie sud-africaine. Elles vont même plus loin que cela en accordant un appui et une assistance militaire et politique importants afin d'assurer la stabilité du système d'*apartheid*. Pour ces pays, les considérations matérielles, telles qu'une balance des paiements saine et une économie florissante l'emportent sur la liberté et la dignité de l'homme. Ces puissances maintiennent et dominant l'économie sud-africaine, ce qui ne les empêche pas de prétendre se joindre à ceux d'entre nous qui, mus par leur respect de la dignité de l'homme et respectueux du caractère sacré de la vie, font des efforts sincères pour lutter contre le régime raciste.

175. La question des droits de l'homme est une question complexe. Elle ne se résume pas à la simple absence de prisonniers politiques, pas plus qu'au fait de savoir s'il y a ou non gouvernement par décrets. A notre avis, les droits d'un individu en tant qu'être humain doivent aller beau-

coup plus loin et beaucoup plus en profondeur. Un individu qui jouit de tous les droits de l'homme n'a pas faim ou soif au milieu de l'abondance; il ne doit pas manger ou boire les restes des autres; il a droit à des services sanitaires décentes et appropriés, ainsi qu'aux possibilités de s'instruire et de se vêtir; il a la souveraineté à l'égard des fruits de son travail et des ressources naturelles de sa patrie. Il regarde vers les autres avec le même degré d'égalité et de respect que ceux-ci le font à son égard.

176. Ce sont là les préalables des droits de l'homme, qui dépassent les frontières nationales et internationales. Ils ne sont certainement pas faciles à asseoir; mais ils sont à la base des souhaits de l'homme et de sa volonté de vivre. Sans eux, la vie ne peut avoir de sens. Nous sommes donc tous obligés de faire des droits de l'homme notre objectif principal dans l'existence. Réalisons d'abord les droits universels de l'homme, et le reste suivra.

177. Comme je l'ai déjà dit, notre préoccupation, en Gambie, à l'égard des droits de l'homme fait que nous nous alignons aux côtés des peuples qui luttent pour se libérer de toute forme d'oppression étrangère, raciste et injuste. Mon pays n'a donc jamais cessé de condamner le régime illégal de Ian Smith au Zimbabwe, l'occupation sud-africaine de la Namibie, l'occupation sioniste de territoires africains et arabes au Moyen-Orient, et l'occupation française de l'île comorienne de Mayotte.

178. Encouragé par les intérêts économiques occidentaux et par les racistes blancs, le régime de Smith défie la condamnation internationale depuis plus de 10 ans. Pendant cette période, il a continué de recevoir une part importante du commerce mondial et des produits de base essentiels. Ses agents voyagent librement et ouvertement dans le monde entier. Les communications entre eux et le monde extérieur sont restées tout à fait libres. Et tout cela, dans un pays contre lequel tous les Membres de notre organisation prétendent appliquer des sanctions. La délégation gambienne est convaincue que nous n'honorons pas nos déclarations solennelles. Si nous respectons notre parole, il est inconcevable qu'une petite clique telle que celle qui existe à Salisbury puisse continuer de prospérer en dépit de notre volonté et de notre désir communs. C'est pourquoi la Gambie, comme en fait tous les autres pays africains, est parvenue à la conclusion que la lutte armée est le seul moyen d'écraser les rebelles au Zimbabwe.

179. Nous sommes parvenus à cette conclusion avec regret et beaucoup de tristesse, parce que, comme tous nos frères africains, nous aurions de beaucoup préféré une solution pacifique. Nous estimons que toute vie perdue dans l'actuelle lutte de libération — que ce soit celle d'un Zimbabwéen noir ou d'un Zimbabwéen blanc — est une perte immense et en quelque sorte irréparable pour la future nation sous l'angle des ressources humaines. On ne peut arrêter la marche de l'histoire, et l'issue est claire: le Zimbabwe sera bientôt gouverné par la majorité noire, quoi qu'il arrive. Alors, pourquoi les vies de ses citoyens jeunes, forts et bien portants doivent-elles être gaspillées?

180. Ce sont là les sentiments et les questions qui font que nous sommes prêts à continuer de rechercher un règlement pacifique en tant qu'effort parallèle à la lutte armée. C'est également la raison pour laquelle nous estimons que les

dernières propositions anglo-américaines tendant à un règlement pacifique méritent d'être examinées sérieusement et jugées sur leurs mérites.

181. Ma délégation espère sincèrement ne pas devoir parvenir à la même conclusion en ce qui concerne la Namibie. A la vingt et unième session, en 1966, l'Assemblée avait décidé de mettre fin au mandat de l'Afrique du Sud sur ce territoire [résolution 2145 (XXI)]. Cela était conforme à l'avis de la Cour internationale de Justice<sup>7</sup>. L'année suivante, au cours de la cinquième session extraordinaire, le Conseil des Nations Unies pour la Namibie fut créé pour administrer le territoire et le préparer à l'indépendance.

182. Mais qu'avons-nous aujourd'hui? Nous sommes encore en train de négocier avec les racistes sud-africains sur la date de l'indépendance et la façon dont celle-ci sera octroyée au territoire! Dans l'intervalle, les Namibiens — et par le truchement d'une décision provenant de l'Assemblée générale, ce qui est ironique — continuent d'être opprimés et exploités par le système politique et social le plus odieux qui ait jamais existé, et le régime de Pretoria continue de mener le territoire le long d'une voie prédéterminée pour l'assimiler au régime d'*apartheid* qu'il a établi.

183. Devant cette situation et encouragée par le ralliement spontané de toute la population namibienne à l'appel de la South West Africa People's Organization pour une indépendance immédiate et complète, ma délégation en est venue à estimer qu'il n'y avait pas d'autre choix qu'une lutte armée. Nous avons adopté cette position pour la simple raison que les droits inaliénables de ce peuple ne peuvent continuer à être l'objet de négociations et de marchandages.

184. La position de mon gouvernement en ce qui concerne l'occupation française de l'île comorienne de Mayotte est bien connue. La France se plaît à faire croire au monde qu'elle est un champion de la démocratie. Mais alors que la démocratie respecte et sert les vœux de la minorité, elle doit avoir pour base les vœux de la majorité. La présence de la France à Mayotte est la négation absolue de ce principe fondamental de démocratie. Lorsque la France était la Puissance coloniale dans ce territoire, elle l'administrait comme une seule colonie. Elle ne peut donc maintenant prétendre à aucun droit ou à aucun devoir qui lui permettrait de démembrer le territoire sur la base de quelques votes positifs ou négatifs.

185. La République des Comores est une et indivisible. Pour un pays du rang de la France dans les affaires mondiales et dans le monde dit libre, proclamer autre chose est rabaisser sa crédibilité internationale.

186. Comme je l'ai dit précédemment, le Gouvernement gambien est opposé à toutes formes d'occupation ou d'acquisition par la force d'un territoire quelconque, et quand cela vise le territoire d'un Etat africain ou ami, nous nous y opposons d'autant plus. C'est pourquoi nous ne cesserons de dénoncer l'agression sioniste au Moyen-Orient tant qu'Israël ne se sera pas retiré de chaque pouce de territoire qu'il occupe depuis la guerre de 1967. Les

<sup>7</sup> Sud-Ouest africain, deuxième phase, arrêt, C.I.J., Recueil 1966, p. 6.

arguments utilisés pour créer l'Etat d'Israël sont bien connus de nous tous. C'est pourquoi nous trouvons encore moins acceptable la saisie actuelle de territoires arabes et africains sur la base d'un prétendu besoin de foyer national – à moins, bien entendu, que certains ne veuillent nous faire croire que les Juifs ont besoin plus que les Palestiniens d'un foyer national ! C'est là, en vérité, la claire implication. Jusqu'à ce qu'Israël évacue tous les territoires occupés, jusqu'à ce que nos frères palestiniens aient un foyer national sûr et adéquat là où sont nés leurs ancêtres, nous continuerons à considérer le sionisme comme raciste et à nous élever contre le régime de Tel Aviv. A ce propos, nous nous sommes engagés à appuyer sans réserve moralement, politiquement et matériellement nos frères arabes dans leur lutte pour leur droit à leur patrimoine contre le sionisme international et ses mentors.

187. C'est avec une certaine tristesse que je dois parler de la terre divisée du Corée. Depuis trop longtemps maintenant, le peuple de Corée qui a la même culture, la même histoire, la même langue et même, dans certains cas, les mêmes ancêtres, est la victime d'une démarcation artificielle

qui sépare ses citoyens les uns des autres, contrairement à leurs vœux et à leurs aspirations. Laissés à eux-mêmes, il est évident qu'ils auraient résolu leurs problèmes de famille sur le plan interne de manière pacifique et auraient à présent réunifié leur pays. La délégation gambienne voudrait voir tous les intérêts étrangers écartés et le peuple coréen laissé à lui-même pour résoudre ses propres problèmes internes.

188. La nation coréenne est une nation intelligente et volontaire. Si, pour résoudre ses divergences, elle décide qu'elle a besoin de l'aide d'un agent de l'extérieur, nous sommes sûrs qu'elle ne manquera pas de faire appel aux bons éléments qui peuvent lui apporter cette assistance. Nous pensons que la source la plus appropriée d'une telle assistance serait les Nations Unies. Nous sommes convaincus que l'Organisation mondiale ne reculerait pas devant ses responsabilités si, pour réunifier ce peuple divisé, elle était pressentie; elle contribuerait ainsi grandement à écarter une menace constante à la paix mondiale.

*La séance est levée à 13 h 5.*